



1 Avancement de l'Espace européen de la recherche

- La Présidence luxembourgeoise attache une importance particulière à la mise en œuvre des conclusions adoptées au Conseil Compétitivité le 29 mai relatives à la gouvernance de l'Espace européen de la recherche et de son conseil ERAC (European Research Area and Innovation Committee) en particulier

2 Intégrité de la Recherche

- L'intégrité de la recherche est une condition de base à l'excellence en matière de recherche et d'innovation. C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir activement des niveaux élevés d'intégrité dans le but d'optimiser l'efficacité des systèmes de recherche et des efforts de financement. En effet, les manquements à l'intégrité scientifique risquent un impact socio-économique négatif.

La Présidence luxembourgeoise souhaite promouvoir une véritable culture de l'intégrité de la recherche et mener une discussion notamment autour de la prévention des manquements à l'intégrité scientifique avec un accent particulier sur la formation, à tous les niveaux de développements de la carrière du chercheur.

3 Égalité du genre dans la recherche

- Les statistiques indiquent une sous-représentation évidente de femmes à des postes de direction et ainsi que dans l'implication dans la prise de décision. Cette affirmation est particulièrement vraie pour la recherche où les femmes dans les postes à responsabilité sont clairement en minorité. À compétences égales, chances égales, sans distinction du sexe !

La Présidence luxembourgeoise souhaite mettre un accent particulier sur les plans d'égalité du genre, les changements au niveau institutionnel ainsi que la dimension du recrutement ouvert sur base de procédures d'évaluation et de sélection transparentes et non-discriminatoires notamment en vue d'atteindre un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans des postes à responsabilité.